

## AGRICULTURE/BIO : Un nouveau plan pour développer l'agriculture biologique en Grand Est

L'État (préfecture de région Grand Est et les Agences de l'eau Rhin-Meuse, Seine-Normandie et Rhône Méditerranée Corse), la <u>REGION GRAND EST</u> / **T**: 03.88.15.67.68, et la Chambre Régionale d'Agriculture et Bio en Grand Est, ont signé le lundi 22/01, un nouveau plan 2023-2027 pour le développement de l'agriculture biologique en Grand Est. Objectif : mettre en œuvre des actions concrètes pour répondre collectivement aux enjeux environnementaux, climatiques et sociaux actuels. Un programme ambitieux qui touche à la fois à la préservation de la santé humaine, de l'environnement et de la biodiversité. Les signataires se fixent pour objectif d'atteindre a minima 14% des fermes du Grand Est en agriculture biologique (soit 5.700 fermes) et 11% des surfaces agricoles certifiées en bio à l'échéance 2027. www.grandest.fr